

République de Guinée



Travail- Justice- Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY



FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
POUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES MALADIES TRANSMISSIBLES
(CEA-PCMT)**



Premier Projet des Centres d'excellence d'Afrique pour un impact sur le développement
CREDIT N°6392-GN DON N°D444-GN

**RAPPORT DU COMITE D'AUDIT INTERNE
Première réunion du comité d'audit au titre de l'exercice 2024**

Juillet 2024

Sommaire

1.Contexte et justification.....	3
2.Rôles du comité d'audit interne.....	3
3.Réunion de revue du Comité d'audit interne.....	4
4.Déroulement de la session.....	4
4.1. Examen du rapport d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2023.....	4
4.2. Examen du rapport de contrôle interne de l'exercice clos le 31.12. 2023.....	4
4.3. Examen du rapport d'audit de la passation des marchés de l'exercice clos le 31.12.2023.....	4
4.4. Examen du rapport de certification des revenus externes du 1er avril 2024 au 24 mai 2024.....	4
4.5. Examen du rapport de suivi financier du 1er trimestre de l'exercice 2024.....	5
5. Principaux commentaires et observations.....	5
6. Revue des recommandations de l'audit externe de l'exercice clos le 31.12.2023.....	6
7. Conclusion.....	10
8. Liste des participants.....	10

1- Contexte et justification

En 2019, la République de Guinée a bénéficié, d'un appui financier de 10 millions de dollars de l'Association Internationale de Développement (IDA), groupe banque Mondiale pour la mise en place du Projet de centres d'excellence pour l'enseignement supérieur dans deux centres d'excellence africain (CEA).

Ce financement qui vise à développer l'Excellence dans la Formation et la Recherche Scientifique au niveau des deux centres est reparti comme suit :

3 300 000 DTS soit 5 000 000 USD pour le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT/UGANC) ;

2 870 000 DTS soit 4 348 484,8485 USD pour le Centre Emergent Mines et Société (CEMS) de l'Institut Supérieur des mines et Géologie de Boké (ISMGB).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT/UGANC)), la décision N°2020/257/UGANC/RECT portant Création, Attribution et Organisation du Comité d'audit interne du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT/UGANC) a été prise le 7 septembre 2020. Ledit comité placé sous l'autorité du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS) qui en assure également la présidence, veille au respect des procédures et des recommandations des audits comptables et financiers externes du CEA-PCMT/UGANC. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la missions d'audit externe et interne a été menée conformément aux procédures de la Banque mondiale.

2- Rôles du comité d'audit interne

Le comité d'audit interne du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT/UGANC) a pour rôle de :

- Superviser le processus de rapportage financier et le contre interne de la gestion financière du CEA-PCMT/UGANC ;
- Participer au recrutement de l'auditeur interne ;
- Préserver, en collaboration avec la direction du centre, l'indépendance de l'auditeur interne ;
- Veuillez à l'application par le CEA-PCMT/UGANC des recommandations de l'auditeur externe ;
- S'assurer que l'auditeur externe rende compte directement au Comité Directeur ;
- Assurer l'arbitrage de tout conflit survenant entre le centre et l'auditeur externe ;
- Créer un climat de discipline et de contrôle visant à réduire le risque de fraude ;
- Conseiller, au besoin, le responsable de la gestion financière du centre ;
- Conduire des missions d'évaluation périodique (semestrielle) sur la gestion administrative et financière du centre ;
- Vérifier l'existence et la pertinence de méthode comptable ;
- Vérifier que les procédures internes de collectes et de contrôle de l'information permettent de garantir la fiabilité du système de rapportage ;
- Veuillez à l'intégrité, à la sincérité et à la sincérité des états financiers du centre ;
- Rendre compte de ses activités de contrôle global de la gestion du centre au Comité Directeur.

3- Réunion de revue du Comité d'audit interne :

Conformément à sa mission, le comité d'audit interne du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT/UGANC s'est réuni le mardi 31 juillet 2024 dans salle de réunion du CEA-PCMT/UGANC, de 10 heures 00 à 15 heures 30 minutes, sous la présidence de Professeur Mohamed CISSE, Président dudit Comité pour statuer sur les rapports de suivi financiers de 2024 et les observations et recommandations issues des audits externes antérieurs.

4- Déroulement de la session :

- ✓ Présentation des membres du comité ainsi que du cadre d'intervention dudit comité ;
- ✓ Examen du rapport d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- ✓ Examen du rapport sur le fonctionnement du contrôle interne de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- ✓ Revue du niveau de mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'audit externe antérieurs ;
- ✓ Examen du rapport d'audit de la passation des marchés de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- ✓ Examen du rapport de certification des revenus externes du 1^{er} avril 2024 au 24 mai 2024 ;
- ✓ Examen du rapport de suivi financier du 1^{er} trimestre de l'exercice 2024 ;
- ✓ Propositions d'actions à mettre en œuvre pour garantir le suivi de l'exécution des recommandations de la période sous revue.

4-1. Examen du rapport d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2023

Conformément au respect de la périodicité de réalisation des audits externes, le comité d'audit a constaté que le projet a pris toutes les dispositions pour préparer, suivant les principes comptables en vigueur, les états financiers de 2023 afin que l'audit comptable et financier de l'exercice 2023 se déroule dans le respect des directives de la Banque Mondiale en la matière. En outre, le comité d'audit s'est réjoui que les états financiers de l'exercice clos le 31.12.2023 soient certifiés sans réserve et que le rapport de l'auditeur qui en a résulté ait été soumis à temps à la Banque Mondiale et à l'Association des Universités Africaines.

4-2. Examen du rapport de contrôle interne de l'exercice clos le 31.12. 2023

Le comité d'audit reconnaît les efforts déployés par le projet pour renforcer son système de contrôle interne. Concernant les recommandations antérieures, le projet a entièrement mis en œuvre 4 points sur 5, soit un taux d'exécution de 80%. De nouvelles recommandations ont été formulées lors de l'audit externe des comptes de l'exercice 2023 et le comité d'audit a interpellé la direction du projet sur l'absence dispositions concertées de début de mise en œuvre des recommandations.

4-3. Examen du rapport d'audit de la passation des marchés de l'exercice clos le 31.12.2023

Le Comité d'audit marque sa satisfaction par rapport au respect des directives de la Banque Mondiale en matière de passation des marchés. Cependant, il a constaté que les recommandations à ce niveau ont été atteint à 50% et a exhorté le projet à plus d'efforts afin de couvrir tous les points non encore levés.

4-4. Examen du rapport de certification des revenus externes du 1er avril 2024 au 24 mai 2024

Le comité d'audit a loué les efforts inestimables que la direction du projet ne cesse de fournir afin d'élargir son réseau de partenaires auprès desquels il mobilise d'énormes ressources financières. Le comité a constaté que le système mis en place par le projet permet de retracer, de façon distincte et sans risque de confusion, les fonds mobilisés dans le cadre de conventions entre le CEA-PCMT et des bailleurs de fonds autres que la Banque Mondiale.

4-5. Examen du rapport de suivi financier du 1er trimestre de l'exercice 2024

Le rapport de suivi financier du 1^{er} trimestre de l'exercice 2024 a été établi suivant le format accepté par la Banque Mondiale et sa qualité est jugée satisfaisante par le comité d'audit.

Le comité d'audit a constaté que ledit rapport a été soumis à bonne date dans client connection avec les principaux indicateurs financiers ci-après :

- Taux de décaissement global au 30.03.2024 : 65,43% contre 26,64% au 31.12.2023
- Taux d'exécution du PTBA au 30.03.2024 : 55,63%

Le comité d'audit a également constaté que le projet a respecté l'Indicateur Lié au Décaissement 6.3 en publiant, en fin juin 2024, sur son site les doucement ci-après :

- Le rapport du comité d'audit relatif à l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- Le rapport d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- Le rapport sur le fonctionnement du contrôle interne de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- Le rapport d'audit de la passation des marchés de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- Le rapport de certification des revenus externes du 1^{er} avril 2024 au 24 mai 2024 ;
- Le rapport de suivi financier du 1^{er} trimestre de l'exercice 2024.

Il est utile de noter qu'à la date de tenue de la présente réunion du comité d'audit, les rapports de suivi financier du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2024 dont la date soumission est le 14.08.2024 au plus tard, étaient en cours d'élaboration. A ce niveau, le Comité d'audit voudrait féliciter le personnel comptable et financier qui investit énormément de temps pour élaborer, de manière manuelle et extra-comptable, les différents rapports financiers périodiques. C'est pourquoi, le comité d'audit exhorte vivement la direction du projet à diligenter la mise en œuvre de la recommandation relative au paramétrage poussé du logiciel TOMPRO afin que les états comptables faisant partie des rapports financiers soient générés automatiquement à partir du logiciel.

5- Principaux commentaires et observations :

Le comité d'audit a passé en revue les recommandations de l'audit externe de l'exercice clos le 31.12.2024. Le niveau d'exécutions de ces recommandations est résumé dans le tableau ci-après

6. REVUE AU 31 JUILLET 2024 PAR LA COMITE D'AUDIT INTERNE DES RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT EXTERENE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Impact de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Importance relative	Recommandations de l'auditeur externe	Commentaires du CEA-PCMT	Responsables	Niveau de mise en œuvre actuel Recommandations/Observations du comité d'audit interne
<p>Gestion de la trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le solde du compte bancaire du Projet au 31 décembre 2023 est anormalement créditeur de 1 534 497 GNF. Selon l'orthodoxie comptable, cette situation est irrégulière. 	<p>Non-respect des principes comptables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de poursuites pénales liées à l'émission de chèque sans provision 	<p>Elevé</p>	<p>La tenue d'une comptabilité à jour est une obligation légale. La mission recommande au projet de prendre les dispositions urgentes pour le respect de cette obligation afin d'anticiper à l'avenir des difficultés de trésorerie et de se prémunir éventuellement contre les risques de poursuite pénales liées à l'émission d'un chèque sans provision.</p>	<p>La Direction est d'accord sur ce point. Le suivi journalier du grand livre banque au niveau de la gestion financière et comptable du projet sera renforcé afin d'éviter la survenance d'une situation similaire.</p>	<p>Le Responsable de la Gestion Financière</p>	<p>Le comité d'audit a constaté que cette recommandation est exécutée, car il n'a pas relevé de solde créditeur dans les journaux de banque consignés dans le rapport financier du 1^{er} trimestre de 2024.</p>
<p>Mise à jour du manuel de procédures</p> <p>Le manuel de procédures utilisé actuellement au sein du projet comporte des insuffisances notamment au niveau des procédures de gestion administrative et financière et de l'exécution des marchés.</p>	<p>Contrôle interne défaillant</p>	<p>Elevé</p>	<p>La mission d'audit recommande à la Direction de procéder à la révision du manuel de procédures actuellement en vigueur. Il est souhaitable que cette tâche soit réalisée en interne pour plus d'efficacité et de maîtrise des ressources. Le manuel révisé tenant compte des réalités inhérentes au fonctionnement du projet devra dûment obtenir l'ANO du Bailleur avant son exploitation</p>	<p>La Direction est d'accord sur ce point et reconnaît que le manuel des procédures ne répond pas à certaines exigences de contrôle interne et gestion du projet. A cet effet, le projet diligentera des actions devant aboutir à la révision du manuel de procédures.</p>	<p>La Direction du projet</p>	<p>Le comité a constaté que le projet n'a réalisé aucune activité dans ce sens et exhorte la direction à prendre toutes les dispositions idoines afin que les manuels de procédures soient actualisés</p>

Description de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Impact de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Importance relative	Recommandations de l'auditeur externe	Commentaires du CEA-PCMT	Responsable	Niveau de mise en œuvre actuel Recommandations/Observations du comité d'audit interne
<p>Paramétrage du logiciel comptable</p> <p>L'outil de comptabilité des opérations utilisé par le projet (logiciel TOMPRO) ne fonctionne pas à son optimum. Il n'est pas possible de réaliser certaines tâches notamment la génération automatique des Etats financiers à partir de la balance et aussi l'aide à l'élaboration du Rapport de Suivi Financier. Le principal état financier (TER) est ainsi élaboré manuellement par le Spécialiste en Gestion Financière.</p>	<p>Risque d'erreur dans l'élaboration des états financiers</p>	<p>Elevé</p>	<p>La mission d'audit invite la Direction, en relation avec le Bailleur, à prendre les dispositions nécessaires afin que le paramétrage de cet outil soit nettement amélioré.</p>	<p>La Direction est d'accord sur ce point. Notre personnel utilisateur du logiciel TOMPRO a reçu une formation initiale pour son utilisation. Cependant, il n'a pas encore la main sur les aspects touchant le paramétrage du PTBA dans le logiciel. Vu la nécessité de pouvoir générer le tableau des emplois et ressources à partir du logiciel TOMPRO, nous avons pris contact avec le Représentant officiel de la société TOMATE en Guinée afin de négocier un programme incluant les aspects ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'installation de TOMPRO sur les nouveaux ordinateurs ; * le paramétrage du PTBA 2023 dans TOMPRO ; * le paramétrage de TOMPRO suivant le Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) qui est entré en vigueur le 1er janvier 2024 ; * et le PTBA 2024 ; * l'établissement, à partir de TOMPRO, du tableau des emplois et ressources qui constitue l'élément essentiel des rapports financiers intermédiaires et des états financiers annuels ; * la réalisation du suivi budgétaire à partir du logiciel TOMPRO 	<p>Le Directeur</p> <p>Le Responsable de la Gestion Financière</p>	<p>Cette recommandation n'est pas encore réalisée. Le comité invite la direction de faire le nécessaire afin le personnel financier et comptable bénéficie de renforcement des capacités pour une utilisation optimale de toutes les fonctionnalités du logiciel TOMPRO. Cela réduirait le temps actuellement consacré à l'élaboration des états financiers et des rapports de suivi financiers périodiques</p>

REVUE AU 31 JUILLET 2024 PAR LA COMITE D'AUDIT INTERNE DES RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT EXTERENE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Impact de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Importance relative	Recommandations de l'auditeur externe	Commentaires du CEA-PCMT	Responsable	Niveau de mise en œuvre actuel Recommandations/Observations du comité d'audit interne
<p>Taux d'exécution budgétaire et de décaissement</p> <p>Les taux d'exécution budgétaire et de consommation des ressources sont respectivement de 28.14% et 66% au 31 décembre 2023. Ces taux sont assez faibles et pourraient avoir un impact négatif sur l'atteinte des objectifs du projet.</p>	<p>Non atteinte des objectifs du projet Perte de ressources</p>	<p>Modérée</p>	<p>Nous recommandons à la Direction de réaliser l'essentiel des activités planifiées au PTBA 2024 afin de booster le taux d'exécution budgétaire et subséquemment le taux de décaissement afin d'être dans les meilleures dispositions en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du projet</p>	<p>Le projet ne dispose pas d'avance initiale en ressources financières. Le mode de financement du projet repose sur les décaissements dont il bénéficie suite aux vérifications périodiques des résultats atteints par rapport aux indicateurs liés au décaissement (ILD) et dont les valeurs en USD sont prédéfinies dans les documents du projet. En effet, prenant en compte le délai qui sépare la vérification des résultats atteints et le paiement effectif des gains obtenus, la Direction met tout en œuvre pour pouvoir dérouler son PTBA. Durant l'exercice 2023, le projet a bénéficié de trois décaissements et le troisième, d'un montant de 1 227 216, 75 USD (10 445 272 475 GNF) a été crédité sur le compte USD du projet le 27 décembre 2023. La procédure de cession du dollar en franc guinéen n'ayant pris fin qu'en janvier 2024, le taux de consommation des fonds au 31 décembre 2023 s'en est trouvé affecté. En tout état de cause, le projet est et demeura également engagé dans la recherche d'une dynamique dans le but d'améliorer davantage les indicateurs de décaissement.</p>	<p>La Direction</p>	<p>Le comité a constaté que le projet ne ménage aucun effort afin d'améliorer ses indicateurs financiers. La tendance actuelle est encourageante et les prévisions visent 60% d'exécution du PTBA et 75% de décaissement global à la fin du premier semestre de l'exercice 2024</p>

REVUE AU 31 JUILLET 2024 PAR LA COMITE D'AUDIT INTERNE DES RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT EXTERENE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Impact de la faiblesse ou du dysfonctionnement	Importance relative	Recommandations de l'auditeur externe	Commentaires du CEA-PCMT	Responsable	Niveau de mise en œuvre actuel Recommandations/Observations du comité d'audit interne
<p>Suppléance du Spécialiste en Gestion</p> <p>Les personnes signataires sur les comptes bancaires du projet sont le Directeur du CEA-PCMT et le Spécialiste en Gestion Financière. En cas d'empêchement du Directeur, la suppléance est assurée par la Directrice Adjointe. Il faut souligner que la suppléance du poste de Spécialiste en Gestion Financière n'est pas prévue dans l'organisation actuelle</p>	<p>Contrôle interne défaillant Vide juridique en cas de prise de congés du Spécialiste en Gestion Financière</p>	<p align="center">Modérée</p>	<p>Nous recommandons à la Direction de nommer un intérimaire au Spécialiste en Gestion Financière. Au besoin, cette tâche pourrait être confiée au Chef comptable avec un transfert effectif des responsabilités liées à ce poste.</p>	<p>La Direction est d'accord sur ce point et prendra les dispositions idoines à l'effet d'adjoindre au Responsable de la Gestion Financière un suppléant signataire sur le compte bancaire du projet.</p>	<p align="center">La Direction</p>	<p>Cette recommandation n'est pas réalisée. Le comité d'audit exhorte d'accorder à ce point toute l'importance qu'il mérite afin d'éviter les retards de paiement en cas d'empêchement du Responsable de la Gestion Financière.</p>

7- Conclusion

Au terme de la réunion, le comité d'audit a exhorté la direction du projet CEA-PCMT/UGANC toutes les diligences nécessaires afin de lever les points ci-dessus et de fournir davantage d'efforts pour maintenir son rythme de soumission à l'Association des Universités Africaines des éléments de preuves relatives aux différents Indicateurs Liés au Décaissement.

Le comité d'audit adresse ses sincères remerciements à la direction, aux équipes technique et administrative pour leur engagement et leur professionnalisme à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du projet dont le financement, par la Banque Mondiale, est basé sur la performance.

Le comité d'audit remercie également le Banque Mondiale et l'Association des Universités Africaines pour la disponibilité et l'incalculable soutien financier et technique qu'elles ne cessent d'apporter au projet.

8- Liste des participants

N°	Prénoms et Nom	Poste	Fonction
1	Professeur Mohamed CISSE	Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé	Président
2	Monsieur Nabi Yadi SIDIBE	Contrôleur Financier de l'UGANC	Rapporteur
3	Monsieur Mamadi DOUNO	Responsable des Relations Extérieures de l'UGANC	Membre
4	Docteur Mohamed Moustapha TOURE	Secrétaire de la FSTS de l'UGANC	Membre
5	Professeur Mohamed Sahar TRAORE	Responsable chargé de la logistique du CEA-PCMT	Membre

Conakry, le 31 juillet 2024,
Le Président du Comité d'audit interne du CEA-PCMT/UGANC



Professeur Mohamed CISSE

